

Guide pour les parents, conjoints et autres proches...





Introduction

Pour finir	33
Tableaux récapitulatifs	29
V. Son et ses proche(s) aidant(s) – besoins et souhaits de l'aidant	26
Sa vie sociale	
Ses loisirs et activités	
Structures d'accueil, d'accompagnement et/ ou d'hébergement	
IV. Sa vie relationnelle et sa participation sociale	21
Sa vie professionnelle	
Son éducation/scolarité/formation	
Sa communication	
Les activités de sa vie quotidienne	
III. Ses habitudes de vie	15
Santé psychique	
Santé physique et son accompagnement	
II. Sa santé	11
Proximité et accessibilité des services	
Logement Déplacements et transports	
I. Ses lieux de vie et son environnement	7
Comment se servir de ce guide ?	6
Qu'est-ce qu'un aidant familial ?	5
Points de vigilance	4
Qu'est-ce qu'un plan personnalisé de compensation?	3
	2
Qu'est-ce qu'un projet de vie ?	,

Guide Sour les "

pour les parents, conjoints et autres proches qui accompagnent une personne en situation de handicap pour l'élaboration de son projet de vie et plan personnalisé de compensation.

Introduction



a personne en situation de handicap que vous accompagnez a les mêmes besoins fondamentaux que n'importe quel être humain. Elle a besoin de s'alimenter, de communiquer, de sécurité, d'éducation, d'apprentissages, de loisirs, d'une vie sociale, d'affection, d'amour, d'une vie sexuelle, etc. Ces besoins appellent parfois des réponses particulières du fait de la situation de handicap.

Avoir des réponses appropriées nécessite alors une demande auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) et l'élaboration d'un projet de vie pour la mise en place d'un plan personnalisé de compensation (PPC) incluant une prestation de compensation (PCH), ceci afin de financer certaines dépenses liées au handicap (aménagement du logement ou du véhicule, recours à une tierce personne...).

Mais qui n'a jamais rencontré de difficultés pour parler d'un "projet de vie" ? D'embarras pour lister avec précision toutes les conséquences de la situation de handicap ?

Beaucoup de proches (parent, frère/sœur, conjoint(e)...) savent combien il peut être difficile de se projeter dans l'avenir avec tout ce qu'il comporte d'incertitudes et de difficultés (réelles et/ou imaginaires). Comme il peut être difficile d'expliquer aux professionnels rencontrés, ce que vous apportez en matière d'aide et de réponses spécifiques et quels sont les souhaits et les attentes de la personne que vous accompagnez ainsi que les vôtres. Vous pouvez vous sentir démuni.e, impressionné.e, vous pouvez oublier des points importants, vous

substituer à la personne concernée, ne pas penser à tout, ne plus penser à vous... Il est donc important de pouvoir préparer ces rencontres.

Ce guide vous propose de cerner les réponses qui paraissent les plus appropriées aux besoins de la personne dans l'ensemble des domaines où elle évolue à un moment donné, en les différenciant de vos propres souhaits et attentes. En effet, il ne s'agit pas de vous substituer à la personne que vous accompagnez mais, dans toutes les situations où la personne aura besoin de vous pour élaborer son projet de vie et plan personnalisé de compensation, mais aussi de façon plus générale dans toutes celles où un proche accompagne une personne en situation de handicap, ce guide vous permettra de :

- mieux identifier et formuler les souhaits de la personne que vous accompagnez,
- vous poser la question de leur adéquation avec les vôtres,
- identifier vos propres besoins en tant que proche, aidant familial.

Ce guide vous appartient, il vient confirmer et reconnaître vos compétences au service d'un partenariat avec les professionnels et reconnaître aussi l'aide que vous apportez à votre enfant, conjoint, frère, sœur... en situation de handicap.

Qu'est-ce qu'un projet de vie?

outes les personnes en situation de handicap doivent avoir accès à des services de santé et à une gamme de services à domicile ou en établissement, y compris l'aide personnelle nécessaire pour leur permettre de vivre dans la société et de s'y insérer (CNUDPH*).

Ce droit à un accompagnement individualisé passe notamment par l'élaboration d'un projet personnalisé permettant la mise en place de réponses spécifiques. Lorsque la personne est mineure, cette élaboration relève de la responsabilité des parents ou des responsables légaux, mais ceci doit se faire en prenant en considération les opinions de l'enfant eu égard à son âge et à son degré de maturité (CNUDPH*).

Il en est de même pour les personnes en situation de handicap majeures sous mesure de protection pour lesquelles le respect de la dignité intrinsèque, de l'autonomie individuelle, y compris la liberté de faire ses propres choix, et de l'indépendance des personnes, reste un principe posé par la CNUDPH*. Un projet de vie ou projet personnalisé: c'est réfléchir ensemble à ce que l'on a l'intention d'offrir à chaque personne dans son quotidien en respectant son mode de vie et, par là-même, contribuer au maintien de cette qualité de vie qui lui est propre. Il doit aborder la vie quotidienne, la communication, la santé, la vie affective, la vie familiale, la scolarité, la formation, le travail, le logement, les loisirs et la culture.

Parents, conjoints, frères, sœurs... dès lors que vous accompagnez une personne en situation de handicap, vous êtes des partenaires incontournables, vous devez être associés à l'élaboration du projet de la personne et, d'autant plus si vous êtes aidant familial, votre place doit être prise en compte.

* Convention internationale des droits de l'enfant



"

Lorsque vous aurez ce projet en main, vous pourrez le revisiter, le contester ou le renégocier.



Qu'est-ce qu'un plan personnalisé de compensation ?



a Commission des Droits et de l'Autonomie (CDA) est chargée, au sein de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), de prendre les décisions relatives aux droits et orientations des personnes (enfants ou adultes) handicapées par le biais du plan personnalisé de compensation. Ce plan doit être défini au terme d'un dialogue avec la personne et ses représentants le cas échéant. La personne, ou vous si votre enfant est mineur, pouvez vous faire assister par la personne de votre choix. En cas de désaccord de sa/votre part, outre les recours habituels, elle pourra faire appel à une personne qualifiée pour une mesure de conciliation.

Chaque MDPH doit être en mesure de donner les coordonnées de ce conciliateur.

Chaque personne a droit à une évaluation de ses besoins, de ses compétences...

Afin que lui soit assuré un parcours de formation adapté, chaque enfant, adolescent ou adulte handicapé a droit à une évaluation de ses compétences, de ses besoins et des mesures mises en œuvre dans le cadre de ce parcours, selon une périodicité adaptée à sa situation. Cette évaluation est réalisée par l'équipe pluridisciplinaire (mentionnée à l'article L. 146-8 du code de l'action sociale et des familles). Les parents ou le représentant légal de l'enfant sont obligatoirement invités à s'exprimer à cette occasion. (Loi 2005-102 - Art 19 L112-2)

« Plan personnalisé de compensation du handicap. » Art. R. 146-28. - L'équipe pluridisciplinaire évalue les besoins de compensation de la personne handicapée en tenant compte des souhaits de la personne handicapée, formalisés dans son projet de vie. La maison départementale des personnes handicapées apporte son aide, sur leur demande, à la personne handicapée, ou à son représentant légal, pour la confection de ce projet de vie.

Le plan personnalisé de compensation est élaboré par l'équipe pluridisciplinaire au terme d'un dialogue avec la personne handicapée relatif à son projet de vie. Il comprend des propositions de mesures de toute nature, notamment concernant des droits ou prestations mentionnées à l'article L. 241-6, destinées à apporter, à la personne handicapée, au regard de son projet de vie, une compensation aux limitations d'activités ou restrictions de participation à la vie en société qu'elle rencontre du fait de son handicap. (Décret 2005-1587 relatif à la Maison Départementale des Personnes Handicapées-Art R 146-29).

Points de vigilance

évaluation peut être effectuée à domicile en plusieurs fois si nécessaire et chaque fois que vous pensez que la situation a évolué. Vous pouvez demander à des professionnels ayant des compétences particulières de vous aider à préciser vos besoins et exiger le dialogue en partenariat avec les professionnels.

Vous avez le droit d'être assisté pendant toute l'évaluation par la personne de votre choix. Si vous être parent, vous pouvez demander à être présent à la Commission des droits qui prendra la décision sur le plan de compensation de votre enfant mineur.

ATTENTION: Si on vous propose la procédure simplifiée, sachez que l'évaluation se fera <u>sans</u> <u>vous</u> et que <u>vous ne pourrez assister</u> à la réunion de la commission des droits.

De plus, pour bénéficier de la prestation de compensation du handicap le dispositif exige que la personne en situation de handicap que vous accompagnez remplisse des critères de handicap;

- soit présenter **une difficulté absolue** (la difficulté est absolue lorsque l'activité ne peut pas du tout être réalisée par la personne),
- soit présenter deux difficultés graves (elle est grave quand l'activité est réalisée difficilement et de façon anormale). Tout ceci en dehors de toute aide humaine ou matérielle.

Vous devez repérer ces difficultés absolues ou graves dans la liste des activités suivantes*:

Domaine 1 "tâches et exigences générales, relations avec autrui"

- s'orienter dans le temps,
- s'orienter dans l'espace,
- · gérer sa sécurité,
- maîtriser son comportement dans ses relations avec autrui.

Domaine 2 "mobilité - manipulation"

Domaine 4 "communication"

- parler,
- entendre (percevoir les sons et comprendre),
- · voir (distinguer et identifier),
- utiliser des appareils et techniques de communication



^{*}Annexe 2-5 du Code de l'Action Sociale et des Familles

Qu'est-ce qu'un aidant familial?

elon Coface-Handicap*, «l'aidant familial est la personne qui vient en aide à titre non professionnel, pour partie ou totalement à une personne dépendante de son entourage, pour les activités de la vie quotidienne ». Cette aide est «régulière et peut être prodiguée de façon permanente ou non. Elle peut prendre plusieurs formes : soins divers, accompagnement à l'éducation et à la vie sociale, démarches administratives, coordination, vigilance/veille, soutien psychologique, communication, activités domestiques, ...» (Charte européenne de l'aidant familial en 2007).

Cette définition, élaborée et portée par des associations représentant des familles, a été retenue par le Collectif inter associatif des aidants familiaux (CIAAF**) et elle est aujourd'hui très utilisée.

Mais alors, est-ce qu'un parent, un conjoint, un frère, une sœur... est un aidant à partir du moment où il vient en aide à son enfant, son conjoint, son frère, sa sœur... en situation de handicap?

Très souvent oui, même si c'est souvent un aidant qui s'ignore car il considère qu'aider un proche est "naturel" et fait partie de son rôle. Mais accompagner un proche prend du temps, oblige parfois à faire des choix et tout ceci a un impact sur la vie de chacun : de la personne qui aide bien sûr (impact sur la vie professionnelle, la vie sociale...) comme de la personne qui est aidée (sentiment de dépendance qui peut affecter la relation...).



Accompagner un proche prend du temps, oblige parfois à faire des choix et tout ceci a un impact sur la vie de chacun.

^{*} www.coface-eu.org/

^{**} Collectif inter associatif des aidants familiaux (CIAAF). www.ciaaf.fr/

Comment se servir de ce guide?

n cochant tout au long de ce guide les éléments qui vous intéressent, vous allez pouvoir "faire le point" sur la situation de la personne que vous accompagnez en tenant compte de ses besoins, de ses désirs, de vos attentes et de vos possibilités. Vous allez pouvoir dire ce qu'elle espère et quels sont les moyens que vous voulez voir mettre en œuvre.

Bien évidemment ceci doit se faire autant que faire se peut avec la personne que vous accompagnez. Il est essentiel qu'elle puisse, au maximum de ce qui est possible, contribuer à l'élaboration de tout projet la concernant.

Vous pourrez vous servir de ce guide chaque fois que vous l'estimerez nécessaire, pour comparer, faire une nouvelle demande, faire le point, selon l'évolution de la personne et la vôtre...

Dans un premier temps, vous pourrez faire le bilan de la situation actuelle et de ses conséquences, puis vous noterez les souhaits et attentes qui pourraient améliorer cette situation par le biais du projet personnalisé et/ou du plan de compensation.

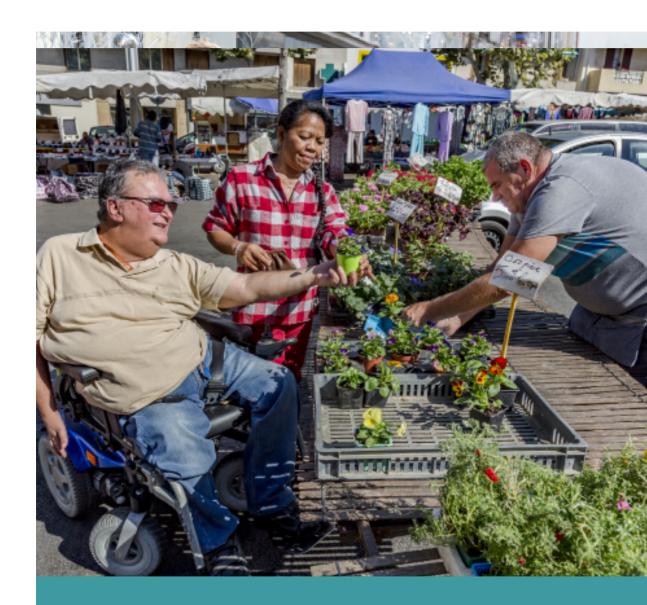
Vous pourrez dans un second temps réfléchir à la façon dont ces souhaits et attentes sont conciliables avec les vôtres. Et enfin, il vous restera à formuler ces attentes en fonction des circonstances du moment dans votre famille. Des exemples de formulation vous sont proposés.

Vous pouvez vous faire aider par la personne de votre choix pour remplir le guide. À la fin du livret, vous pouvez vous servir des tableaux récapitulatifs:

- "Qui fait quoi ? En combien de temps ?" au sujet de l'aide humaine
- "Dans quels délais ?" pour situer la nécessité des réponses à apporter de manière urgente, à court ou moyen terme.



I. Ses lieux de vie et son environnement



- Logement
- Déplacements et transports
- Proximité et accessibilité des services

Ses lieux de vie et son environnement

Logement	
----------	--

• Est-elle satisfaite de son environnement ? :

O oui / O non / O ne sait pas

Situation actuelle et conséquences	Évolutions souhaitées :	
La personne que j'accompagne vit : plusieurs réponses possibles)	 Souhaits et attentes pour l'élaboration de son projet personnalisé et de son plan de compensation : faire adapter son ou le logement 	
○ chez nous / ○ chez moi / ○ chez elle		
en structure :	rendre accessible son ou le logement	
interne interne à temps partiel	acquérir un fauteuil roulant électrique, un monte escalier électrique, un scooter	
accueillie à la journée	i'aider à sensibiliser le voisinage	
autre (famille d'accueil,) :	 mettre en place un accompagnement par un service spécialisé 	
1	O lui permettre de déménager	
	trouver un autre mode d'accueil	
Le logement est accessible : oui on	 lui permettre de faire un essai pour une autre forme de lieu de vie (appartements regroupés, formation à l'autonomie) 	
Le logement est adapté :	autres:	
oui non en partie	Ces souhaits et attentes sont-ils	
•	conciliables avec les vôtres :	
le logement est précaireL'environnement est favorable :	Oui / O non	
	• Si non, en quoi ?	
oui / onn Si non:	Exemples de formulation pour cette partie du projet de vie de la personne :	
elle ne peut pas sortir librement (manque d'accessibilité et/ou d'autonomie et/ou de transports et/ou d'accompagnants)	 il y a des escaliers pour entrer dans la maison, je souhaiterais la rendre accessible car je ne peux plus la porter pour entrer. 	
les relations de voisinage sont difficiles (regards, remarques, comportements)	• Et/ou : elle ne peut plus prendre sa douche seule. Il faut réaménager l'espace et mettre	
elle est loin des services d'accompagnement spécialisés	en place un accompagnement.	
\sim .		
autre:		



Situation actuelle et conséquences	Évolutions souhaitées :
 La personne que j'accompagne se déplace seule en totale autonomie : 	 Souhaits et attentes pour l'élaboration de son projet personnalisé et de son plan de
○ oui / ○ non	compensation:
 Pour ses déplacements de proximité et/ou dans le département, elle utilise : 	 un transport spécialisé en fonction de ses besoins (horaires, disponibilité, coût, siège auto adapté)
les transports en commun	une adaptation du véhicule
le taxi	un apprentissage pour les transports
un transport spécialisé	un accompagnateur
oson véhicule personnel	une évaluation et compensation des
je la véhicule	surcoûts de transport
aucun transportautre :	 passer un permis de conduire pour un véhicule adapté à ses besoins
	autres:
• Pour ses trajets scolaires/professionnels,	
elle utilise :	 Ces souhaits et attentes sont-ils
les transports en commun	conciliables avec les vôtres :
O le taxi	oui non
le transport spécialisé	Si non, en quoi ?
oson véhicule personnel	Exemples de formulation pour cette partie
je la véhicule	du projet de vie de la personne :
aucun transport	elle a besoin de soins / de rééducation / d'une vie sociale / de loisirs et pour cela il est
outre:	nécessaire qu'elle apprenne à se servir seule
	des transports en commun.
	 Et/ou : elle ne peut prendre seule les transports en commun à cause de ses
• Pour ses déplacements seule (activités,	troubles du comportement (ou autre), elle
loisirs) elle utilise :	a besoin d'un accompagnateur et de la compensation du surcoût des transports.
O les transports en commun	 Et/ou : elle a besoin d'un véhicule adapté
O le taxi	pour se rendre à ses séances de rééducation,
O le transport spécialisé	à l'école
oson véhicule personnel	
aucun transport	
autre:	

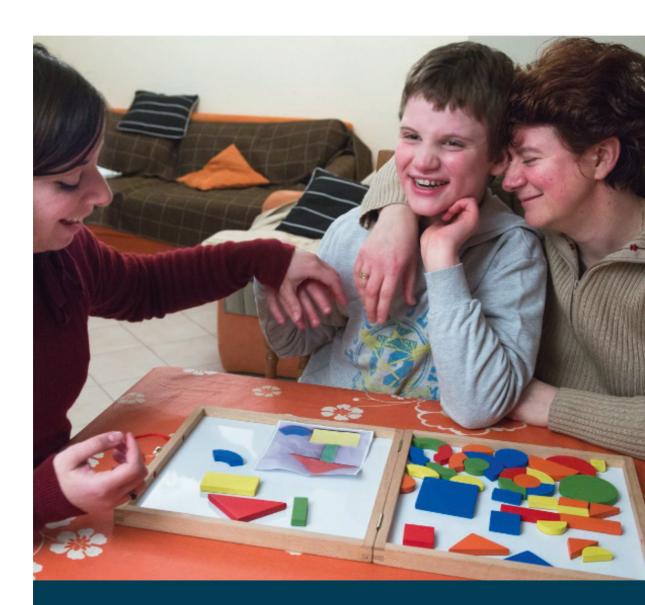
Proximité et accessibilité des services



Services publics de proximité (poste, mairie...), services de soins (cabinet médical, hôpital...), commerces, banques, équipements culturels, cultuels, de loisirs, sportifs...

Situation actuelle et conséquences	Évolutions souhaitées :
Difficultés rencontrées : éloignement	 Souhaits et attentes pour l'élaboration de son projet personnalisé et de son plan
	de compensation :
inaccessibilité (trottoirs, chemins, rues) inaccessibilité des services publics, privés	 > prendre en compte le niveau d'accessibilité des services dans les besoins d'aide humaine en matière d'accompagnement.
pas de stationnement possible ou difficileaccompagnement obligatoire	> nous aider à faire connaître les personnes en situation de handicap et leurs difficultés
indifférence et/ou hostilité de certaine	odans les commerces
personnes	odans les services publics
autres:	O les centres de loisirs
	O les cinémas
	les équipements culturels, cultuels et/ou sportifs
	autres:
 Manque de prise en compte des besoins des personnes handicapées : par la municipalité 	
opar les services publics	
 par les services recevant des personnes handicapées 	Exemples de formulation pour cette partie du projet de vie de la personne :
O elle n'a pas accès aux loisirs de proximité	- elle ne peut aller au cinéma, car il n'est pas
autres:	accessible.
	 Et/ou : les trottoirs de sa commune sont inaccessibles et l'obligent à se déplacer sur la chaussée.
	 Et/ou : les horaires du transport adapté ne permettent pas de fréquenter les équipements culturels en soirée.

II. Sa **santé**



- Santé physique et son accompagnement
- Santé psychique

Sa **santé physique** et son accompagnement



Situation actuelle et conséquences		
• Elle connait le diagnostic :	fonction respiratoire (difficultés respiratoires)	
Oui Onon	cardio-vasculaire	
Je connais le diagnostic :	génito-urinaire (incontinences, sondages	
oui non	motrice (déformations, mouvements non	
Elle a une maladie évolutive :	contrôlés)	
Oui non	sensorielle (yeux, oreilles)	
> c'est trop difficile pour moi de lui en parler : O oui O non	outanée (escarres, allergies)	
Elle a obtenu des informations	O autre :	
sur le pronostic :	 Elle est (souvent) hospitalisée : 	
O oui O non	oui onon	
 J'ai obtenu des informations sur le pronostic : 	 Nous ne pouvons que difficilement lui rendre visite à l'hôpital : 	
○ oui ○ non	Oui Onon	
• Elle est en fin de vie :	 Elle a des douleurs que je ne peux calmer : 	
O oui O non	O oui O non	
> c'est trop difficile pour moi		
de lui en parler : O oui O non	 Je ne suis pas satisfait(e) des traitements qu'elle reçoit : 	
• Elle a un suivi spécifique :	○ oui ○ non	
oui ono	 Elle a des traitements qui lui causent 	
• Si oui le(s) quel(s) :	d'autres problèmes (somnolence, tremblements) :	
	○ oui ○ non	
1	Elle a des troubles du sommeil :	
	oui onon	
Conséquences sur sa santé :	Certains médicaments, fournitures,	
 Elle a des problèmes de santé actuellement : 	couches, pansements ne sont pas pri en charge et coûtent cher :	
of fonction digestive (vomissements,	Oui non	
constipation) O difficultés alimentaires (déglutition,	 Elle a des aides techniques qui ne conviennent pas /ou absentes : 	
mastication, fausses routes, gastrotomie)	oui O non	

<u>Évolutions souhaitées :</u>

O faciliter les visites de ses proches

à l'hôpital

 Souhaits et attentes pour l'élaboration de son projet personnalisé et de son plan de compensation : 	 bénéficier d'une compensation financière pour les frais de médicaments, couches, pansements, frais de garde des frères et sœurs, déplacements multiples, etc.
> nous voudrions :	
un bilan une consultation spécialisée dans la	 la soutenir et soutenir ses proches avec une personne ressource formée à l'accompagnement de fin de vie
prise en charge de la douleur	autres:
des consultations spécialisées en rapport avec ses difficultés (même dans une autre ville)	
une modification de l'accompagnement	
en : notez ici ce que vous voulez changer ou mettre en place (ergothérapie, kinésithérapie, orthopédie, orthophonie, soins dentaires, soins infirmiers,	 Ces souhaits et attentes sont-ils conciliables avec les vôtres :
soutien psychologique) :	○ oui ○ non
	• Si non, en quoi ?
	Exemples de formulation pour cette partie du projet de vie de la personne :
comprendre ce qui est visé par les traitements ou services dont elle bénéficie	 la personne en situation de handicap que j'accompagne a besoin de rencontrer un nouveau spécialiste car le traitement qu'elle suit ne lui convient pas ou plus.
travailler sur les possibilités de développement de ses capacités physiques, intellectuelles, sur sa	 Et/ou: j'ai besoin d'une compensation financière pour faire garder mes enfants quand je dois l'emmener à l'hôpital.
socialisation	• Et/ou : mon conjoint/proche a besoin de
 avoir des informations, des explications et des formations sur ce qui pourrait être fait pour l'aider 	ma présence en salle de réveil pour ne pas paniquer et ce besoin doit être pris en compte par l'équipe médicale.
lui donner une information claire, adaptée à sa compréhension et répétée sur sa situation afin de la faire pleinement participer à tout projet concernant sa santé physique et psychique	

Sa **santé psychique**

Situation actuelle et conséquences	<u>Évolutions souhaitées :</u>
• Elle a des problèmes de santé psychique :	 Souhaits et attentes pour l'élaboration
○ oui ○ non	de son projet personnalisé et de son plan de compensation :
• Elle ne reçoit aucun traitement :	faire un bilan de ses troubles du
○ oui ○ non	comportement et de ses éventuels troubles
 Je ne suis pas satisfait des traitements qu'elle reçoit : 	cognitifs* la soutenir en lui expliquant ses difficultés
○ oui ○ non	O l'aider à exprimer son mal être par un
• Elle n'est pas suivie :	soutien psychologique individualisé
○ oui ○ non	 lui proposer une activité psychopédagogique en fonction de ses
• Elle a un sommeil de mauvaise qualité :	capacités
○ oui ○ non	rechercher avec elle un centre d'intérêt qui la valorise
• Elle a des pensées suicidaires :	trouver avec elle des stratégies
Oui Onon	d'adaptation à ses difficultés
Elle a des troubles du comportement (cris, automutilations, violences envers	 tenir compte de sa pudeur et/ou lui apprendre
autrui, colères):	O lui permettre d'avoir des espaces d'intimité
oui onn	 permettre un accompagnement à domicile par un professionnel
 Elle a du mal à se faire accepter par les autres : 	soutenir la famille et l'entourage proche
Oui Onon	autres:
● Elle n'a pas assez d'intimité :	
○ oui ○ non	
● Elle a des problèmes de pudeur :	
	 Ces souhaits et attentes sont-ils conciliables avec les vôtres :
 Elle souffre d'une image d'elle-même dévalorisée : 	○ oui ○ non
○ oui ○ non	• Si non, en quoi ?
Autre :	Exemples de formulation pour cette partie du projet de vie de la personne :
Les troubles du comportement de la personne en situation de handicap que	nous aimerions savoir si la personne en situation de handicap que j'accompagne pourrait se sentir mieux si elle avait un soutien psychologique et pour cela je voudrais lui faire passer un bilan.
j'accompagne posent des problèmes : dans la famille dans l'entourage amical	 Et/ou: elle a besoin d'aide pour elle-même et pour que les autres, y compris son entourage proche (grands-parents), l'acceptent et la comprenne mieux.
de voisinage	тассертент ет на сотпртение тнеих.

O dans la scolarité et/ou le travail

^{*} Les fonctions cognitives sont l'ensemble des processus par lesquels un être humain perçoit des informations, acquiert et construit des connaissances sur son environnement (elles concernent toutes les fonctions intellectuelles du cerveau). Les troubles cognitifs, souvent appelés troubles dys (dyslexie, dyspraxie...) sont souvent présents chez les personnes qui ont une infirmité motrice cérébrale (troubles spatiaux, de la concentration, de mémoire de travail...). Ces troubles n'altèrent pas l'intelligence.

III. Ses habitudes de vie



- Les activités de sa vie quotidienne
- Sa communication
- Son éducation/scolarité/formation
- Sa vie professionnelle

Les activités de sa vie quotidienne



Situation actuelle et conséquences

Elle est en âge de le faire, mais elle a besoin d'aide car elle a une	 utiliser des appareils et techniques de communication :
difficulté grave ou absolue* pour :	oui non
se lever - se coucher :	se repérer dans le temps :
oui non	oui non
s'habiller – se déshabiller :	se repérer dans l'espace :
oui non	oui non
• se laver :	gérer sa sécurité :
oui onn	oui non
prendre ses repas :	maîtriser son comportement :
oui non	oui non
utiliser les toilettes :	Elle est en âge de le faire,
oui non	mais elle a besoin d'aide pour :
• parler :	préparer les repas :
oui non	on partie totalement
entendre et comprendre :	rangement, ménage :
oui non	on partie totalement
voir et identifier :	• faire des achats :
○ oui ○ non	on partie totalement
• faire des transferts :	gérer son budget :
oui onn	on partie totalement
sortir de la maison :	s'occuper de sa santé :
oui onn	on partie totalement
• marcher :	elle reçoit de l'aide :
oui on	elle ne reçoit pas d'aide :
 se déplacer à l'intérieur et à l'extérieur : 	elle n'est pas satisfaite des aides :
oui non	je ne suis pas satisfait(e) des aides :
se mettre debout :	autre:
oui non	dutte.
prendre avec une main :	
oui non	
prendre ou manipuler de petites choses :	
○ oui ○ non	

^{*} difficulté absolue lorsque l'activité ne peut pas du tout être réalisée par la personne elle-même ;

^{*} difficulté grave lorsque l'activité est réalisée difficilement et de façon altérée par rapport à l'activité habituellement réalisée (mobilité, entretien personnel, communication...). Liste exacte et définitions dans l'hyperlien ci après <u>annexe 2-5 du Code de l'Action sociale et des familles</u>

Évolutions souhaitées :

- Souhaits et attentes pour l'élaboration de son projet personnalisé et de son plan de compensation :
- > que la personne en situation de handicap que j'accompagne ait le soutien nécessaire pour toutes les activités de la vie quotidienne pour :
- évaluer avec précision les aides matérielles et humaines dont elle a besoin
- mettre en place les aides nécessaires individuelles
- aider ses proches à répondre à ses besoins et mettre en place l'aide professionnelle si nécessaire
- mettre en place une pédagogie particulière pour lui permettre de mieux gérer ses capacités/incapacités
- lui offrir une aide à la sexualité, en fonction de ses besoins
- lui offrir une aide à la parentalité, en fonction de ses besoins
- autres:

- Ces souhaits et attentes sont-ils conciliables avec les vôtres :
- Oui Onon
- Si non, en quoi ?

Exemples de formulation pour cette partie du projet de vie de la personne :

la personne en situation de handicap que j'accompagne a besoin d'une aide technique pour s'alimenter.

- Et/ou: la personne en situation de handicap que j'accompagne a besoin d'apprendre à gérer ses dépendances afin de pouvoir rester à domicile, il faudrait qu'elle bénéficie d'une aide adaptée.
- Et/ou: la personne en situation de handicap que j'accompagne a besoin d'une aide humaine pour avoir un rapport sexuel avec la personne en situation de handicap avec laquelle elle vit.

Sa **communication**



Situation actuelle et conséquences

 Pour communiquer, la personne en situation de handicap que j'accompagne utilise :
O le langage parlé
O le langage gestuel
une aide technique (synthèse vocale, tablette)
oson corps, ses yeux, des mimiques
un code, un tableau (picto)
outres:
Elle utilise le téléphone :
un téléphone ordinaire
un téléphone amplifié

un ordinateur/un téléscripteur

oui non

> Elle l'utilise seule, en totale autonomie :

•	Pour lire ou écrire la personne en
	situation de handicap que j'accompagne
	utilise :

utilise :	•	•
orayon, livres sans adaptation		
O un système de grossissement		
O le braille		

O le bi dille
O des enregistrements sur clé USB
un ordinateur, des e-books*

un tourne-page électrique			
outre :			
_			

- elle ne peut pas lire
- Pour les émissions de radio ou de télévision :

elle ne peut pas écrire

- sans adaptation
- un système d'amplification

^{*}livres électroniques consultables et/ou imprimables par Internet

on apprentissage

outre:

un décodeur de sous-titre	bénéficier d'une information et/ ou formation sur les difficultés de communication et sur l'utilisation du matériel		
outre:			
Évalutiana aquibaitána :			
<u>Évolutions souhaitées :</u>	> autres :		
 Souhaits et attentes pour l'élaboration de son projet personnalisé et de son 	 Ces souhaits et attentes sont-ils conciliables avec les vôtres : 		
plan de compensation :	○ oui ○ non		
la personne en situation de handicap que j'accompagne a besoin d'explorer tous les	Si non, en quoi ?		
moyens de communication qui pourraient l'aider.	Exemples de formulation pour cette partie du projet de vie de la personne :		
> elle a besoin de :	la personne en situation de handicap que		
onseils pour bien choisir le matériel adapté et une aide financière pour l'acquisition	j'accompagne devrait pouvoir faire des essais avec les nouvelles technologies de communication.		
adapter du matériel existant	Et/ou : pour mieux communiquer avec elle, il faudrait aux sos prochos bénéficient d'une.		
apprendre à se servir ou perfectionner un moyen de communication	il faudrait que ses proches bénéficient d'une formation gratuite à la langue des signes. • Et/ou : la personne en situation de		
> pour mieux communiquer avec elle, son entourage a besoin de :	handicap que j'accompagne a besoin de bénéficier d'un matériel informatique adapté et d'une formation pour l'utiliser.		
avoir toutes les informations nécessaires liées aux difficultés de communication (aphasie, dysphasie, mutisme)	et d'une formation pour rutiliser.		
Son éducation, sa so sa formation Situation actuelle et conséquences	colarité,		
 L'enfant/jeune en SH que j'accompagne est accueilli dans une structure petite enfance, un établissement scolaire ou un lieu de formation professionnelle en milieu ordinaire : 	 Sa scolarisation/formation se déroule en : établissement scolaire ordinaire dans une classe ordinaire établissement scolaire ordinaire 		
structure petite enfance	avec un dispositif adapté (ULIS)		
maternelle	 en unité d'enseignement dans un établissement médico-social (UE) 		
Ó élémentaire	en unité d'enseignement dans un		
Collège	établissement scolaire ordinaire (UEE)		
O lycée général et technique	on scolarité partagée (un temps en UE ou UEE		
lycée professionnel	et un temps en établissement ordinaire, classe ordinaire ou ULIS)		
supérieur	il n'est pas scolarisé		

 Il ne va pas dans un établissement scolaire ou de formation et suit des cours : 	> il se sent à l'aise dans son école : Oui Onon
) à la maison	> je le sens à l'aise dans son école : O oui O non
opar correspondance	> il a des comportements qui rendent les
a l'hôpital	relations difficiles :
O autre:	oui non
 Pendant le temps scolaire, il reçoit l'aide humaine suivante : 	 il a un transport scolaire qui correspond à ses besoins : oui non
AESH (accompagnant d'élève en situation de handicap) individuel	> autre :
AESH mutualisé	Évolutions souhaitées :
oun interprète	
un preneur de note (supérieur)	 Souhaits et attentes pour l'élaboration de son projet personnalisé et de son plar de compensation :
O autre:	> que l'enfant/jeune bénéficie d'un accueil en
Dans son lieu d'enseignement ou de formation :	milieu ordinaire avec l'accompagnement nécessaire.
> les équipements sont adaptés :	> que ses proches soient aidés pour les
oui on	démarches à suivre, les inscriptions, les transports
> il bénéficie des aménagements et adaptations nécessaires à ses besoins lors des cours :	 > qu'il ait accès à tout ce qui est possible en matière d'apprentissage scolaire, compte tenu de ses besoins, quel que soit son âge.
oui non	
> il bénéficie des aménagements et adaptations nécessaires à ses besoins lors des contrôles et examens :	 > que les enseignants, autres élèves et autres parents bénéficient d'une sensibilisation et une information sur les conséquences du handicap sur la scolarisation
oui non	(apprentissages et relations).
> ses enseignants tiennent compte de ses difficultés (lors des cours, examens) :	 Ces souhaits et attentes sont-ils conciliables avec les vôtres :
oui non	○ oui ○ non
> le matériel adapté est fourni :	
oui non	Si non, en quoi ? Evennes de fermulation pour cette partie
> le temps de présence à l'école alloué correspond à ses besoins :	Exemples de formulation pour cette partie du projet de vie de la personne :
oui non	je pense que mon enfant/jeune pourrait suivre une scolarité adaptée, mais je n'ai pas les
> ce temps de présence lui convient :	informations et/ou le soutien nécessaire.
oui non	• Et/ou : la scolarité de mon enfant/jeune n'est
> ce temps de présence vous convient :	pas suffisamment adaptée à ses besoins, il
oui non il a le soutien nécessaire pour participer	lui faudrait un aménagement de la scolarité (rythme, accessibilité) et des aménagements pédagogiques.
aux différentes sorties scolaires :	• Et/ou : mon enfant a besoin d'une aide

Oui Onon

oui 🔘 non

> il a le soutien nécessaire pour participer

aux activités périscolaires:

*Pour éviter que certaines difficultés en situation d'apprentissage se transforment en situation de handicap, l'enseignant doit *aménager la scolarité (durée réduite, temps d'évaluation plus important...) et/ ou *adapter sa pédagogie que ce soit dans sa méthode, ses supports ou ses contenus (recours à la manipulation, au QCM, reformulation...)

humaine pour l'aider à manger à la cantine.

Situation actuelle et conséquences

Sa vie professionnelle

 La personne en situation de handicap que j'accompagne est : 	 Souhaits et attentes pour l'élaboration de son projet personnalisé et de son plan 		
> en emploi :	de compensation :		
oui non	la personne en situation de handicap que j'accompagne a besoin d' une évaluation		
> si oui :	de ses possibilités et un conseil d'orientation		
ans le milieu ordinaire	professionnelle.		
on alternance	> elle a besoin de :		
on stage	trouver un travail (ou en changer)		
on formation continue	bénéficier d'un accompagnement adapté		
O dans une entreprise adaptée (EA)	adapter le rythme de ses horaires de travail		
odans un ESAT	un travail en milieu ordinaire		
autre:	une solution pour les transports		
> si non :	 une réorientation ou une nouvelle formation professionnelle 		
elle est en recherche d'emploi	une adaptation du poste de travail (étude		
elle ne sait pas où s'adresser	de poste)		
• Fréquence :	trouver une activité d'utilité sociale ou associative car elle ne peut pas travailler		
CDD	ou n'a pas trouvé d'emploi		
intérim	outres:		
temps plein	 Ces souhaits et attentes sont-ils 		
temps partiel	conciliables avec les vôtres :		
autre:	oui non		
	Si non, en quoi ?		
Sur son lieu de travail :	Exemples de formulation pour cette partie		
oson poste est adapté	du projet de vie de la personne :		
> elle a l'encadrement nécessaire :	la personne que j'accompagne a reçu une		
oui on non	formation professionnelle et une orientation en milieu de travail protégé, elle a besoin		
> elle a l'aide humaine nécessaire pour se déplacer, manger, aller aux toilettes	de trouver un établissement pouvant la		
oui on	recevoir.		
> son temps de travail est adapté :	Et/ou : elle n'a pas reçu de formation		
oui onon	professionnelle et aimerait en suivre une malgré son âge.		
> elle a l'aide d'un interprète :	 Et/ou : elle a besoin d'une réorientation 		
oui non	professionnelle car sa situation de		
> son cadre de travail lui convient :	handicap a évolué.		
Oui Onon			
> elle a des problèmes de transport pour se rendre sur son lieu de travail:			
○ oui ○ non			
> autre :			

• Évolutions souhaitées :

IV. Sa vie relationnelle et sa participation sociale



- Structures d'accueil, d'accompagnement et/ou d'hébergement
- Ses loisirs et activités
- Sa vie sociale

Structures d'accueil, d'accompagnement et/ou d'hébergement

Situation	actuelle et	conséc	uences

• La personne en situation de handicap

que j'accompagne bénéficie :	on exige un accompagnateur		
O un mode de garde ordinaire ou	elle doit payer plus cher que les autres		
spécialisé (halte-garderie, crèche)	elle doit payer les frais d'un		
un accompagnement au domicile (service à la personne)	accompagnateur autre:		
un accueil de jour séquentiel			
un accueil de jour permanent	 La personne en situation de handicap que j'accompagne n'utilise pas de modes 		
un hébergement séquentiel	d'accueil ou d'accompagnement :		
un hébergement permanent	elle ne veut pas		
un accueil temporaire (accueil de jour ou avec hébergement, à domicile ou en	 nous ne connaissons pas de modes d'accueil ou d'accompagnement 		
établissement)	elle est sur liste d'attente		
un accueil en famille d'accueil en semaine et/ou le week-end	 elle a été refusée à cause de son handicap 		
autre:	 nous n'osons pas en utiliser car nous avons peur ou ce serait trop difficile 		
 Fréquence : > combien de jours / semaine	 car les transports sont inexistants, trop compliqués ou trop chers 		
	 nous n'avons pas trouvé d'accompagnateur 		
> combien de nuits / semaine	autre:		
O le we	Évolutions souhaitées :		
) à la demande	Souhaits et attentes pour l'élaboration		
O autre:	de son projet personnalisé et de son plan de compensation :		
Dans son lieu d'accueil :	 nous voudrions que la personne que nous accompagnons bénéficie d'un mode d'accueil choisi, adapté, souple et 		
elle se sent à l'aise dans ce lieu d'accueil			
O elle n'a pas les équipements adéquats	rassurant, dans lequel elle puisse avoir des activités et développe ses relations		
O elle n'y a pas l'encadrement adéquat	sociales.		
elle n'a pas l'aide nécessaire pour se déplacer, manger, aller aux toilettes	 nous voudrions être rassurés sur le milieu dans lequel évolue la personne accompagnée 		
les activités ne sont pas accessibles et/ou adaptées	trouver (ou changer) un système d'accueil ou d'accompagnement		

trouver un accompagnateur formé	 Ces souhaits et attentes sont-ils 	
	conciliables avec les vôtres :	
un accueil dans des groupes de pairs	○ oui ○ non	
un accueil avec des personnes non handicapées	Si non, en quoi ?	
une adaptation du lieu d'accueil	Exemples de formulation pour cette partie du projet de vie de la personne :	
changer le rythme de l'accueil ou de l'accompagnement un support financier un essai d'accueil afin de permettre à la personne en situation de handicap et à nous même d'être rassurés autres :	ce serait bien que la personne en situatior de handicap que j'accompagne soit accueillie de temps en temps dans une garderie/accueil de jour/halte répit, mais je n'en connais pas et cela est un souci supplémentaire. Et/ou: la personne que j'accompagne pourrait faire un essai d'accueil temporair mais a besoin de trouver une structure adaptée à ses besoins et son âge. Et/ou: elle devrait bénéficier d'une aide humaine pour l'accompagner dans ses activités associatives bénévoles.	
Ses loisirs et activité	s III	
Ses loisirs et activité	s II	
	elle fait des sorties (cinéma, musées, théâtre boite de nuit)	
Situation actuelle et conséquences À la maison, la personne en situation	 elle fait des sorties (cinéma, musées, théâtre boite de nuit) elle doit toujours être accompagnée 	
Situation actuelle et conséquences À la maison, la personne en situation de handicap que j'accompagne :	elle fait des sorties (cinéma, musées, théâtr boite de nuit)	
Situation actuelle et conséquences À la maison, la personne en situation de handicap que j'accompagne: s'occupe seule (jeu, lecture, radio, tv,) elle utilise seule l'ordinateur, la tablette elle est dépendante d'une autre personne	 elle fait des sorties (cinéma, musées, théâtr boite de nuit) elle doit toujours être accompagnée d'une personne pour se rendre dans un 	
Situation actuelle et conséquences À la maison, la personne en situation de handicap que j'accompagne: s'occupe seule (jeu, lecture, radio, tv,) elle utilise seule l'ordinateur, la tablette	 elle fait des sorties (cinéma, musées, théâtre boite de nuit) elle doit toujours être accompagnée d'une personne pour se rendre dans un lieu de loisirs et participer aux activités 	
Situation actuelle et conséquences À la maison, la personne en situation de handicap que j'accompagne: s'occupe seule (jeu, lecture, radio, tv,) elle utilise seule l'ordinateur, la tablette elle est dépendante d'une autre personne pour choisir une activité, faire une activité,	 elle fait des sorties (cinéma, musées, théâtre boite de nuit) elle doit toujours être accompagnée d'une personne pour se rendre dans un lieu de loisirs et participer aux activités elle ne sort jamais 	
Situation actuelle et conséquences À la maison, la personne en situation de handicap que j'accompagne: s'occupe seule (jeu, lecture, radio, tv,) elle utilise seule l'ordinateur, la tablette elle est dépendante d'une autre personne pour choisir une activité, faire une activité, jouer à un jeu	 elle fait des sorties (cinéma, musées, théâtre boite de nuit) elle doit toujours être accompagnée d'une personne pour se rendre dans un lieu de loisirs et participer aux activités elle ne sort jamais autre : 	
Situation actuelle et conséquences À la maison, la personne en situation de handicap que j'accompagne: s'occupe seule (jeu, lecture, radio, tv,) elle utilise seule l'ordinateur, la tablette elle est dépendante d'une autre personne pour choisir une activité, faire une activité, jouer à un jeu elle ne veut pas faire d'activité	 elle fait des sorties (cinéma, musées, théâtre boite de nuit) elle doit toujours être accompagnée d'une personne pour se rendre dans un lieu de loisirs et participer aux activités elle ne sort jamais autre : elle aimerait des sorties sans moi/nous elle a des problèmes de transport elle aurait besoin d'un accompagnement 	
Situation actuelle et conséquences À la maison, la personne en situation de handicap que j'accompagne: s'occupe seule (jeu, lecture, radio, tv,) elle utilise seule l'ordinateur, la tablette elle est dépendante d'une autre personne pour choisir une activité, faire une activité, jouer à un jeu elle ne veut pas faire d'activité elle ne peut pas faire d'activité	 elle fait des sorties (cinéma, musées, théâtr boite de nuit) elle doit toujours être accompagnée d'une personne pour se rendre dans un lieu de loisirs et participer aux activités elle ne sort jamais autre : elle aimerait des sorties sans moi/nous elle a des problèmes de transport elle aurait besoin d'un accompagnement et/ou d'une aide humaine pour participer 	
Situation actuelle et conséquences À la maison, la personne en situation de handicap que j'accompagne: s'occupe seule (jeu, lecture, radio, tv,) elle utilise seule l'ordinateur, la tablette elle est dépendante d'une autre personne pour choisir une activité, faire une activité, jouer à un jeu elle ne veut pas faire d'activité elle ne peut pas faire d'activité autre:	 elle fait des sorties (cinéma, musées, théâtr boite de nuit) elle doit toujours être accompagnée d'une personne pour se rendre dans un lieu de loisirs et participer aux activités elle ne sort jamais autre : elle aimerait des sorties sans moi/nous elle a des problèmes de transport elle aurait besoin d'un accompagnement 	
Situation actuelle et conséquences À la maison, la personne en situation de handicap que j'accompagne: s'occupe seule (jeu, lecture, radio, tv,) elle utilise seule l'ordinateur, la tablette elle est dépendante d'une autre personne pour choisir une activité, faire une activité, jouer à un jeu elle ne veut pas faire d'activité elle ne peut pas faire d'activité autre: À l'extérieur de la maison:	 elle fait des sorties (cinéma, musées, théâtr boite de nuit) elle doit toujours être accompagnée d'une personne pour se rendre dans un lieu de loisirs et participer aux activités elle ne sort jamais autre : elle aimerait des sorties sans moi/nous elle a des problèmes de transport elle aurait besoin d'un accompagnement et/ou d'une aide humaine pour participer elle ne sait pas ce qu'elle pourrait faire il y a un surcoût je ne suis plus en mesure d'assurer 	
Situation actuelle et conséquences À la maison, la personne en situation de handicap que j'accompagne: s'occupe seule (jeu, lecture, radio, tv,) elle utilise seule l'ordinateur, la tablette elle est dépendante d'une autre personne pour choisir une activité, faire une activité, jouer à un jeu elle ne veut pas faire d'activité elle ne peut pas faire d'activité autre: À l'extérieur de la maison: elle pratique des activités avec d'autres personnes	 elle fait des sorties (cinéma, musées, théâtr boite de nuit) elle doit toujours être accompagnée d'une personne pour se rendre dans un lieu de loisirs et participer aux activités elle ne sort jamais autre : elle aimerait des sorties sans moi/nous elle a des problèmes de transport elle aurait besoin d'un accompagnement et/ou d'une aide humaine pour participer elle ne sait pas ce qu'elle pourrait faire il y a un surcoût 	

ou de loisirs

O trouver un accompagnateur formé

quartier...

trouver un centre de loisirs / un séjour vacances ordinaires / une association de

O trouver des séjours vacances adaptées

des idées de jeux et d'activités adaptés à ses capacités et ses difficultés

O l'encourager et l'aider à nouer des liens

une solution pour les transportsune aide financière (transports,

en dehors de ses proches

accompagnateurs...)

 Pendant les vacances, jours de congé, week-end : 	O l'aider à trouver des loisirs sportifs, culturels*		
O elle ne fait rien sans moi/nous	O autres :		
 elle part en séjours de vacances ordinaires elle est accueillie en centre de loisirs, elle est accueillie en accueil temporaire 	 Ces souhaits et attentes sont-ils conciliables avec les vôtres : oui onn 		
elle part en séjours de vacances adaptées	 Si non, en quoi ? Exemples de formulation pour cette partie du projet de vie de la personne : 		
le centre de loisir de la commune l'a refusée elle refuse les séjours de vacances	je voudrais que la personne en situation de handicap que nous accompagnons ait une occupation en relation avec son âge tous les samedis : il lui faut un accompagnateur.		
 elle n'a pas les moyens de partir en vacances elle n'a pas trouvé de séjour qui corresponde à ses besoins 	 Et/ou : le coût des vacances adaptées es trop élevé, malgré les aides, la personne que j'accompagne ne peut pas partir. Et/ou : la personne que j'accompagne 		
elle aimerait faire des séjours de vacancesautre :	a besoin d'un transport et/ou d'une aide humaine pour pouvoir participer à des activités culturelles ou de loisirs en soirée, les jours fériés ou le week-end.		
<u>Évolutions souhaitées :</u>			
 Souhaits et attentes pour l'élaboration de son projet personnalisé et de son plan de compensation : 	* ordinaires ou spécialisés ou adaptés		
la personne que nous accompagnons doit pouvoir avoir des loisirs et des activités comme tous les autres. l'accès à la culture est un droit pour tous. elle a besoin d'un accompagnement qui ne soit pas toujours fait par ses proches.			



Sa vie sociale

<u>Situation</u>	actuell	<u>le et</u>	consé	equences
				_

de loisirs collectives malgré

) l'aider à aller vers les autres

() l'aider à retrouver une image positive

d'elle en faisant un travail sur l'estime

sa dépendance.

de soi

Situation actuelle et conséquences	
elle est toujours seule, elle n'a pas d'ami(e)s	 la stimuler pour des activités en dehors de l'établissement
elle est toujours avec sa famille, elle ne fait rien toute seule	 essayer des formules d'accueils temporaires pour lui apprendre à se séparer de nous (et nous apprendre
elle est complètement dépendante, elle ne peut avoir aucune vie sociale seule	à nous séparer d'elle) et/ou lui apprendre à aller vers les autres
onous sommes conscients de la surprotéger parfois	 la faire réellement participer à tout ce qui la concerne
elle ne peut pas/ne sait pas gérer ses affaires/argent/démarches administratives, aura-t-elle besoin d'un régime de protection des majeurs?	 envisager des stratégies de gestion de ses affaires, de son argent, de ses papiers administratifs
son moral est souvent affecté par le fait	O qu'elle ait une information sur la sexualité
de vivre avec ses difficultés	Ui permettre d'accéder à une sexualité
j'ai l'impression qu'elle se renferme, se replie sur elle-même	 une aide pour découvrir ses capacités et ses limites
 elle a des troubles du comportement, peut être agressive 	 porter à sa connaissance la notion de risque et de danger
O elle est toujours "collée" à ses proches	travailler sur son autonomie aussi infime
elle a des difficultés dans ses relations avec sa fratrie, ses amis	soit-elle (quel que soit son âge) j'ai besoin d'aide pour favoriser son autonomie
elle n'arrive pas à créer des relations amicales	nous informer sur les régimes de protection des majeurs
elle refuse les relations	autres:
elle prend des risques (circulation, sexualité, santé)	Cuttes:
elle ne peut pas avoir de sexualité sans aide	 Ces souhaits et attentes sont-ils conciliables avec les vôtres :
je ne sais plus comment l'aider	oui on
o je ne dale plac deminent raidel	Si non, en quoi ?
<u>Évolutions souhaitées :</u>	Exemples de formulation pour cette partie du projet de vie de la personne :
 Souhaits et attentes pour l'élaboration de son projet personnalisé et de son plan de compensation : 	je voudrais que mon enfant se sente mieux en étant accompagné par un professionnel qui lui apporterait un soutien moral et/ou lu
la personne que nous accompagnons doit pouvoir avoir des relations amicales et/ou amoureuses, une bonne image d'elle-même et gagner en assurance.	permettrait un apprentissage des réalités de la vie (ses possibilités et savoir évaluer les risques ordinaires et spécifiques par rapport à ses difficultés et capacités)
O elle doit pouvoir participer à des activités	• Et/ou : je sais que j'ai du mal à laisser la

• Et/ou : je sais que j'ai du mal à laisser la personne que j'accompagne sans moi, je sais que je dois lui apprendre à se passer de moi, que quelqu'un d'autre peut s'occuper d'elle. Une formule d'accueil temporaire m' aiderait à accepter la séparation, cela lui permettrait de voir autre chose, de rencontrer de nouvelles lui permettre de préserver son réseau amical personnes, de souffler...

V. Son et ses **proche(s)**aidant(s) – besoins et souhaits de l'aidant



Cette dernière partie a comme objectif d'aider l'aidant familial à analyser vos propres besoins et vos attentes et à vous interroger sur l'éventuel décalage avec ceux de la personne en situation de handicap que vous accompagnez.



La personne que j'aide est :	aide pour entretenir le logement
mon fils / ma fille	et le linge
mon conjoint / ma conjointe	aide à l'hygiène corporelle
mon frère / ma sœur	aide à la préparation des repas
omon père / oma mère	aide à la prise des repas
outre:	coordination des intervenants professionnels
Je vis avec la personne	 gestion administrative et juridique
que j'accompagne :	gestion financière
à temps plein,	ostimulation par des activités (loisirs, sorties,
les we et vacances,	etc.)
le matin et le soir	aide à la communication et aux relations
outre:	sociales
 Je suis secondé dans l'aide 	aide au suivi médical
que j'apporte par :	aide à la parentalité
un ou des intervenants professionnels	aide à l'éducation
autre(s) membre(s) de la famille	aide aux courses, alimentation,
autre:	vestimentaire, livres
J'ai des relais possibles en	O autre:
cas d'urgence me concernant	Cette situation me convient :
(hospitalisation):	Oui, en quoi ?
oui	onon, en quoi ?
non	·
ne sait pas	Cette situation ne convient pas, ou plus :
Concernant mon activité	oui, en quoi ?
professionnelle :	onon, en quoi ?
je suis en interruption d'activité professionnelle du fait de l'aide que j'apporte	Cette situation convient à la personne que j'aide :
je suis en réduction d'activité	oui, en quoi ?
professionnelle	onon, en quoi ?
je suis en aménagement de mon temps de travail	 Mes souhaits et attentes en ce qui concerne mon rôle d'aidant pour
je suis à la retraite	l'élaboration du projet personnalisé et du plan de compensation :
je suis en recherche d'emploi	je fais tout ça, et je ne veux pas que ça
je suis sans emploi, mais ne peut en chercher du fait de l'aide que j'apporte	change
autre:	je fais tout ça, mais je veux que ça change
J'aide mon proche pour :	je fais tout ça, mais la personne que j'aide
osurveillance/présence responsable	veut que ça change
aide aux déplacements à l'intérieur du logement	je fais tout ça, mais la personne que j'aide ne veut pas que ça change
aide aux déplacements à l'extérieur	je souhaite faire intervenir un service extérieur pour être déaggée de l'aide que

extérieur pour être dégagée de l'aide que

j'apporte en partie, en totalité

d'accompagnement, et les relais possibles pour exercer mon droit au répit :	besoins de la fratriebesoins des ascendants ou descendants de la famille
répit :	
les accueils de jour	besoins des proches (voisins)
les accueils de nuit	besoin d'informations en matière de
les accueils d'urgences	droits juridiques, retraites, de succession,
les accueils temporaires	mesures de protection juridique
outres:	• Je veux :
 Je souhaite qu'un protocole de relais en cas d'urgence me concernant soit prévu : 	 prise en charge en totalité du surcoût des fournitures de l'extra-médical (les protections, crèmes de massage)
savoir comment mobiliser ces accompagnements et relais	 amplitude horaire des transports plus large pour la personne aidée
qui : CCAS, MDA, MDPH, assistante	Et en plus je veux/elle veut :
sociale, les médecins	opouvoir me reposer au quotidien
quand : informations préventives, anticipation	 pouvoir me faire remplacer au quotidien
<pre>comment : constituer un dossier quels moyens :</pre>	pouvoir me faire remplacer en cas d'imprévu
connaître les offres de service	pouvoir me faire remplacer
quelles aides financières	pour partir en week-end/vacances
et extra-financières	reprendre/renforcer/maintenir mon activité professionnelle
 Concernant mon activité professionnelle, je souhaite : 	reprendre/renforcer/maintenir
bénéficier d'un bilan de compétence	mes liens sociaux
bénéficier d'une formation	Obtenir une contrepartie financière
bénéficier d'une reconversion	échanger avec d'autres aidants
professionnelle	 échanger avec les professionnels qui suivent mon proche
passer, rester, à temps plein	avoir un soutien psychologique
opasser, rester à temps partiel autre :	être conseillé pour mieux faire face au handicap de mon proche
 Je souhaite percevoir une prestation pour l'aide que j'apporte : 	être affilié gratuitement à l'assurance vieillesse
percevoir une "prestation aidants" lorsque la personne aidante vit avec l'aidé	 bénéficier d'une visite médicale annuelle prise en charge
avec raide	• Et en plus je ne veux surtout pas :
Je souhaite que ces droits comptent	que l'on m'impose ce choix de vie
dans le calcul de la retraite au même	mettre ma vie entre parenthèse
titre que les salariés :	être uniquement l'aidant de la personne
affiliation automatique à l'assurance vieillesse.	aidée et oublier que je suis avant tout son époux(se), son père, sa mère,
prise en compte des temps d'aide au	sa sœur/ frère, son ami(e)
même titre que le temps de travail des salariés.	 vivre à travers l'autre, je veux vivre pour moi
Prendre en compte le cadre familial	O l'obligation d'être aidant
de l'aidant :	etre jugé pour ce que je fais
 besoins spécifiques lorsque l'aidant est mineur (exemple : quand les parents travaillent et que l'enfant rentre pour donner le repas à l'aidé) 	

Tableaux récapitulatifs



Besoins d'aide humaine - Qui fait quoi et en combien de temps ? 1/2

Activités quotdienes En heures ou minutes le cas échéant Toilette (y compris couper les ongles, épilation, maquillage, rasage, changer les protections) Habillage/déshabillage Alimentation (total de tous les repas) Utiliser les toilettes Déplacement dans le logement Déplacement hors du logement Communication Gérer son comportement Surveillance traitement Surveillance régulière le jour Surveillance régulière le jour Surveillance régulière la nuit Apprentissage autonomie Soutien moral				
(y compris couper les ongles, épilation, maquillage, rasage, changer les protections) Habillage/déshabil-lage Alimentation (total de tous les repas) Utiliser les toilettes Déplacement dans le logement Déplacement hors du logement Communication Gérer son comportement Gérer ses ressources Surveillance traitement Surveillance régulière le jour Apprentissage autonomie Soutien moral	quotdiennes En heures ou minutes le cas	Fait par : aidant principal	intervenant	de la personne aidée et/ou de l'aidant (Modifier le "qui fait", demander une aide,
lage Alimentation (total de tous les repas) Utiliser les toilettes Déplacement dans le logement Déplacement hors du logement Communication Gérer son comportement Gérer ses ressources Surveillance traitement Surveillance régulière le jour Surveillance régulière la nuit Apprentissage autonomie Soutien moral	(y compris couper les ongles, épilation, maquillage, rasage,			
tous les repas) Utiliser les toilettes Déplacement dans le logement Déplacement hors du logement Communication Gérer son comportement Gérer ses ressources Surveillance traitement Surveillance régulière le jour Surveillance régulière la nuit Apprentissage autonomie Soutien moral				
Déplacement dans le logement Déplacement hors du logement Communication Gérer son comportement Gérer ses ressources Surveillance traitement Surveillance régulière le jour Surveillance régulière la nuit Apprentissage autonomie Soutien moral				
logement Déplacement hors du logement Communication Gérer son comportement Gérer ses ressources Surveillance traitement Surveillance régulière le jour Surveillance régulière la nuit Apprentissage autonomie Soutien moral	Utiliser les toilettes			
logement Communication Gérer son comportement Gérer ses ressources Surveillance traitement Surveillance régulière le jour Surveillance régulière la nuit Apprentissage autonomie Soutien moral				
Gérer son comportement Gérer ses ressources Surveillance traitement Surveillance régulière le jour Surveillance régulière la nuit Apprentissage autonomie Soutien moral				
comportement Gérer ses ressources Surveillance traitement Surveillance régulière le jour Surveillance régulière la nuit Apprentissage autonomie Soutien moral	Communication			
Surveillance traitement Surveillance régulière le jour Surveillance régulière la nuit Apprentissage autonomie Soutien moral				
traitement Surveillance régulière le jour Surveillance régulière la nuit Apprentissage autonomie Soutien moral	Gérer ses ressources			
le jour Surveillance régulière la nuit Apprentissage autonomie Soutien moral				
la nuit Apprentissage autonomie Soutien moral				
autonomie Soutien moral				
(rassurer, encourager, stimuler)	(rassurer, encourager,			
Activité scolaire	Activité scolaire			
• accompagnement scolarité	• accompagnement scolarité			
• soutien particulier	• soutien particulier			
• accompagnement inscription	• accompagnement inscription			



Besoins d'aide humaine - Qui fait quoi et en combien de temps ? 2/2

Activités quotdiennes En heures ou minutes le cas échéant	Fait par : aidant principal	Fait par : intervenant professionnel	Attentes de la personne aidée et/ou de l'aidant (Modifier le "qui fait", demander une aide, augmenter le temps)
Accompagnement vie sociale			
Loisirs (jeux, activités extérieures, sport)			
Culture			
Vacances			
Centre de loisirs sans hébergement			
Accueil temporaire			
Autres			
Démarches liées au handicap			
Soutien psychologique particulier			
Activité associative			
Activité professionnelle			
Activité élective			
Autres :			
• Nombre d'heures quotidiennes* (sur 24 heures)			
 Nombre de jours (par semaine, ce qui permet de le formuler en temps mensuel ou annuel en multipliant les jours de présence de l'enfant) 			



Mesures à prendre - Bilan 1/2

Mesure à prendre de façon	Urgente	A court terme - de 6 mois	A moyen terme + de 6 mois
Besoins en aides humaines dont ceux liés à la scolarité ou travail ou apprentissage			
Besoins d'aides techniques			
Respiratoire			
Toilette			
Habillage/ déshabillage			
Alimentation			
Utilisation des toilettes			
Dispositifs de surveillance et alarmes diverses			
Déplacements :			
· transferts			
· dans le logement			
· hors du logement			
Communication			
Accessibilité du logement			
Domotique (ouverture télécommandée des portes par ex.)			
Lecture (supports divers, tourne page électrique)			
Informatique			
Adaptation technique à l'école (ou au travail)			



Mesures à prendre - Bilan 2/2

Mesure à prendre de façon	Urgente	A court terme - de 6 mois	A moyen terme + de 6 mois
Loisirs (jeux, activités extérieures, sport)			
Besoins d'aide animale			
Besoins liés à l'accessibilité			
Logement			
Environnement			
Transports			
Besoins de l'aidant principal			
Informations			
Soutien psychologique			
Formation			
Temps (Répit, Suppléance, Soutien à la fonction parentale)			
Droits sociaux			
· prise en compte pour la retraite			
· médecine préventive			
· validation des acquis de l'expérience			
· ressources financières			



n réunissant tous les éléments que vous avez retenus, vous avez maintenant en main la trame du projet personnalisé de la personne que vous accompagnez et/ou celle du plan de compensation. Vous allez pouvoir l'utiliser avec les divers professionnels que vous allez rencontrer.

Vous apporterez les ajustements nécessaires à ce projet en collaboration avec ces professionnels (ils devront eux aussi pratiquer des ajustements en fonction des attentes de la personne que vous accompagnez et les vôtres).

La prestation de compensation implique un examen précis de la situation des personnes qui en font la demande. L'évaluation peut paraître très indiscrète, intrusive ou encore indécente. C'est aussi pour cela que vous devez vous y préparer.

Selon les moyens mis en œuvre dans l'accompagnement et l'évolution de la personne que vous accompagnez (capacités ou difficultés, maladie évolutive...), ou encore si ses/vos attentes changent, vous devez pouvoir formuler de nouveaux souhaits chaque fois que vous le désirez.

Il est possible que certaines réponses puissent être longues à obtenir, ou encore impossibles. Mais il est important de pouvoir identifier et formuler vos souhaits, cela pourrait amener certaines révisions ou des réajustements en terme de réponses voire de moyens. Dans tous les cas vous aurez mis en avant les compétences de la personne que vous accompagnez, ses désirs, ses souhaits et attentes et les vôtres ; tout cela à travers la connaissance que vous avez de celle-ci.

Le Groupe National des Parents d'enfants en situation de handicap (GNP) et le Groupe National des Proches d'APF France handicap souhaitent que ce guide soit évolutif et reflète le mieux possible vos désirs et ceux de la personne que vous accompagnez. Toutes les remarques qui pourraient améliorer le contenu ou la forme du livret sont bienvenues.

N'hésitez pas à entrer en contact avec le GNP/ Groupe des proches, APF France handicap, 17 boulevard Auguste Blanqui, 75103 Paris.

Vous pouvez aussi vous adresser aux parents et aux proches des groupes nationaux qui sont près de chez vous, par le biais de votre délégation, ou les contacter par mail aux adresses suivantes:

> gn.parents@apf.asso.fr gn.proches@apf.asso.fr









 ······
 · ····
 ······
 · ·····
· ····
 ·•••••
·····•
·•••••
······
·
 ·
· ····
······



APF France handicap est une importante organisation française, reconnue d'utilité publique, de défense et de représentation des personnes en situation de handicap et de leurs proches.

Créée en 1933, connue et reconnue jusqu'en avril 2018 sous le nom d'Association des Paralysés de France, APF France handicap rassemble aujourd'hui 100 000 acteurs : adhérent.e.s, élu.e.s, salarié.e.s, bénévoles et volontaires, usager.e.s, sans compter ses dizaines de milliers de donateurs, donatrices et sympathisant.e.s.

APF France handicap porte des valeurs humanistes, militantes et sociales et un projet d'intérêt général, celui d'une société inclusive et solidaire. Fondée sur un fonctionnement démocratique, l'association agit, dans le cadre de son projet associatif et de son plaidoyer, contre les discriminations et pour l'égalité des droits, la citoyenneté, la participation sociale et le libre choix du mode de vie des personnes en situation de handicap et de leur famille.

Deux piliers guident son action : l'approche inclusive et celle par les droits. APF France handicap intervient dans tous les domaines de la vie quotidienne grâce à son réseau national de proximité de plus de 550 structures (délégations, services et établissements sociaux et médico-sociaux et entreprises adaptées).

Elle est notamment engagée dans la représentation, la défense et la promotion des droits des personnes ; le soutien aux personnes en situation de handicap et à leurs proches ; la dispense de réponses sociales, de soins à domicile ou en établissement et de solutions d'hébergement ; l'accompagnement vers l'emploi des personnes en situation de handicap.

Son modèle socio-économique unique et original en Europe permet à APF France handicap d'être en adéquation avec les projets et besoins des personnes en situation de handicap et de leur famille en développant des solutions d'accompagnement innovantes.



Depuis avril 2018, l'Association des Paralysés de France (APF) devient APF France handicap. Ce changement de nom et d'identité graphique traduit le lien de l'association avec son histoire, son implantation dans l'ensemble du pays, son ouverture à d'autres types de handicap et sa vision fondée sur les droits humains, au-delà de la déficience.







Le guide que vous avez entre les mains est le fruit du travail du Groupe National des Parents d'enfants en situation de handicap et du Groupe National des Proches, composés de représentants des adhérents d'APF France handicap.

Il a pour but de vous aider à formaliser les besoins de la personne que vous aidez, ainsi que les vôtres en tant qu'aidant, pour vous permettre de construire le "**projet de vie**", ce document qui accompagne la demande de mise en place du Plan Personnalisé de Compensation auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées.

Ce guide vous permettra de:

- mieux identifier et formuler les souhaits de la personne que vous accompagnez ;
- vous poser la question de leur adéquation avec les vôtres ;
- identifier vos propres besoins en tant que proche, aidant familial.

Ce guide vous appartient, il vient confirmer et reconnaître vos compétences au service d'un partenariat avec les professionnels et reconnaître aussi l'aide que vous apportez à votre enfant, conjoint, frère, sœur... en situation de handicap.

CONTACTEZ-NOUS





gn.parents@apf.asso.fr ou gn.proches@apf.asso.fr

